

réunion du bureau 25 mars 2023 à Sainte Thorette

Membres présents :

- Philippe LECOT : président de l'ENTENTE
- Bernard DAVAUD : vice président (représentant ANPEI et ACN)
- Jean-Marc VOYOT : vice président (représentant ACN)
- Madeleine THONNIET : secrétaire (ARÉCABE)
- Gilles BLANCHET : Trésorier (ARECABE)

Membres excusés :

- Rebecca GUMBRELLE : Vice-présidente (DBA)
- Michel LAUNOY : Vice-président (représentant ANPEI)
- André BARRE : Vice-président (représentant ARECABE)

Invités :

- Jean BOUGUEREAU : (ex : webmaster)
- Dominique OURSEAU (ex président)
- Didier TOURETTE (Webmaster)

Introduction.

Première réunion du nouveau bureau depuis la dernière assemblée générale du 25 février 2023. C'est une année de transition avec un fonctionnement par délégation territoriale. Cependant, il sera indispensable que l'Entente ait un représentant connu et reconnu, à savoir son président. La présence des anciens président et webmaster a pour but de faciliter la transmission des dossiers et du savoir faire. Didier Tourette a été invité suite à son intérêt pour la reprise du poste de webmaster.

Sujets à évoquer :

- Point sur l'adhésion de Cruising association.
- Déclaration à la préfecture.
- Stockage du matériel et des archives.
- Abonnement à Zoom ou Teams
- Relations avec la mairie de Nevers.
- Manifestations prévues et à venir.
- Demande de subventions.
- Fermeture du canal de Bourgogne.

- Recherche d'un webmaster.
- Fixer les date du prochain CA et de l'AG 2024.
- Sujets mis en sommeil .

Point sur l'adhésion de Cruising association :

Qu'en est-il de l'adhésion de Cruising Association ? Cette association Anglaise comprenant 6000 adhérents. Venue pour un soutien au canal de Bourgogne elle est adhérente à l'Entente depuis le 22 mars 2023. Leur logo sera à intégrer par le webmaster pour l'Entente.

Insertion du correspondant dans les destinataires des mails ?

Envoi du compte rendu des AG ?

Envoi d'un RIB et paiement ?

Insertion dans les adhérents sur le site Web ?

Commentaires : Elle a effectué le règlement de la cotisation et transmis les éléments pour documenter la rubrique adhérent sur le site internet. Les destinataires sont intégrés à la liste de diffusion. Reste la mise à jour du site internet.

Point sur la déclaration en préfecture :

La déclaration en préfecture est-elle effective ? As-t-on reçu le récépissé de déclaration ?

Commentaires : La déclaration a été faite à la sous préfecture de Chateau-Chinon. Le récépissé a été envoyé à la mairie de Nevers qui est le siège social de l'Entente. Récupéré par Bernard DAVAUD le récépissé est maintenant dans le dossier de l'Entente.

Point sur le stockage du matériel et des archives :

Comment pouvons-nous organiser le stockage du matériel et des archives ? Les archives sur un lieu unique chez la secrétaire ou le président ? Le matériel dans un lieu centralisé en fonction de nos participation aux manifestations.

Commentaires : Le matériel est provisoirement chez la secrétaire. A voir en fonction de nos participations aux différentes manifestations.

Abonnement à Zoom ou Teams :

La version gratuite de Zoom limite le temps à 40'. Celle de Teams à 1 heure. Cela peut être jouable avec 2 liens sur Teams pour des réunions n'excédant pas 2 heures. Sinon il faut une version payante.

Commentaires : La version Teams est plus intéressante. Notre nouveau webmaster évoque l'utilisation de whatsapp. Pas de reprise de l'abonnement à Zoom. A voir lors de la prochaine visio.

Relations avec la mairie de Nevers :

Nous n'avons pas répondu favorablement aux sollicitations de la ville de Nevers pour organiser l'ouverture de la saison fluviale, soit à cause du Covid ou soit par manque de visibilité. Il faut renouer contact avec sa représentante, Muriel Marty. Deux sujets pourraient convenir à condition de les engager à coups sûrs :

- Une conférence de Jean-Pierre Pestie sur le thème de l'eau.
- Ouverture de la saison fluviale. Un dossier d'organisation complet existe et il suffirait de le réactualiser

Commentaires : Prévoir un courrier de délégation pour Bernard DAVAUD. Depuis 2020, année du COVID aucune animation. Toutes celles prévues ont été annulées par l'Entente. Il faut également réengager le dialogue avec la mairie et peut-être la section associations.

Points sur les manifestations passées, prévues et à venir :

Beaucoup de manifestations sont d'ores et déjà planifiées aux seins des adhérents de l'Entente. Il faudrait les rajouter à la liste ci-dessous déjà longues. Il faut identifier celles auxquelles nous envisageons de participer et celles impossibles à honorer :

- Janvier : Les voeux de l'Entente : (Fait)
- Janvier : AG de l'ANCO le 14/01/2023 (pas participé)
- Janvier : Réunion à Pouilly en Auxois le 19/01/2023 (fait)
- Janvier : Enquête publique sur le dragage du Briare et du loing (fait)
- Janvier : AG de l'ARECABE le 28/01/2023. (fait)
- Janvier : AG de ACC le 29/01/2023 (pas participé)
- Février : AG de l'Entente le 25/02/2023 à 10h00 (Fait)
- Mars : AG ARF à Roanne le 03/03/2023 (fait : **M.Launoy**)
- Mars : AG des ACN à Escamps le 18/03/2023. (**J.M. Voyot**)
- Mars : Navig'info VNF en visio le 10/03/2023 à 10h00 (Fait)
- Mars : CLU VNF à Briare le 16/03/2023 à 14h00. (Fait)
- Mars : Réunion ANPEI le 18/03/2023
- Mars : Journée des acteurs du canal du Nivernais le 27/03/2023

Avril : A.G. Autour du canal de Bourgogne le 6 avril (**JM. Voyot**)
Avril : A.G. Fluvial Club de Briare le 1er avril 2023
Avril : AG de l'ANPEI (**M. Launoy**)
Mai : Manifestation à Roanne le 14/05/2023 (**voir M. Launoy**)
Mai : Escale ANPEI/ENTENTE à Nevers en mai (????)
Juin : Festival Vénitien à Briare le 11/06/2023
Juin : Navig'info VNF en visio
Juillet : Navig'info VNF en visio
Juillet : Rassemblement de la DBA à Auxerre le 14/07/2023
Aout : Navig'info VNF en visio
Septembre : Navig'info VNF en visio
Septembre : Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre à Briare:
Septembre : Festival de Loire du 21 au 24 septembre
Octobre : Commission Locale des usagers VNF :
Octobre : Réunion préparatoire pour l'ouverture de la saison fluviale :
Décembre : Téléthon à Briare avec les Canaloux :
Décembre : Préparation des vœux 2024 :

Commentaires : Ouverture de la saison fluviale. Pour VNF cette manifestation devrait se faire au plus près de l'ouverture de la saison fluviale. Prévision par VNF d'un volet avec les éclusiers pour franchissement d'écluses et une conférence.

Le calendrier du site de l'Entente est peu utilisé. Il est important que les associations donnent toutes les dates de leurs différentes animations.

Demande de subventions :

Les précédentes réunions ont montré la fragilité des finances de l'Entente. Il devient impératif d'identifier des sources de financement. Peut-être, notre mentor à tous en la matière, André Barre, assisté de notre trésorier pourraient prendre en compte ce sujet ?

Commentaires : Pour une demande de subvention à la mairie de Nevers, il faut monter un projet sur le devenir du Fluvial. Un projet avait été évoqué pour une exposition itinérante sur plusieurs années. Mais nos manifestations visent toutes à défendre le patrimoine fluvial. Elles sont donc toutes un projet en soi. Cela dépend de la présentation. De ce fait éligible à des subventions. Il faut préparer des dossiers rapidement pour être prêt rapidement avant les dates de fin de dépôt des demandes.

C'est plutôt du ressort du trésorier accompagné du président.

Fermeture du canal de Bourgogne :

Nous faisons partie d'un collectif, le CSCB, qui s'est créé le 19 janvier 2023 à Pouilly en Auxois. Au delà du collectif, il faut soutenir notre adhérent local « Autour du Canal de Bourgogne ». Ils sont très peu et surtout inexpérimentés dans le domaine de l'opposition à un projet, mais pleins de bonne volonté.

Commentaires : La fermeture du tronçon central du canal impacte l'intégralité du canal. Ce sont les mauvaises informations qui produisent le manque de navigation ainsi que les herbes invasives et la sécheresse.

VNF Sursoit à la fermeture du tronçon du canal pour 2 ans. Mais tous les prétextes sont bons pour justifier sa fermeture dès maintenant. La région n'est pas encline à mettre de l'argent pour le canal. Nos amis du canal de Bourgogne ont besoin de soutien.

Recherche d'un webmaster :

Le suivi de notre site internet et de notre visibilité passent par cette fonction. Jean a proposé un service minimum pour quelques mois. Il est impératif d'identifier un successeur que Jean pourrait former.

Commentaires : Didier TOURETTE (FCB) a accepté de prendre la fonction de webmaster.

Date du prochains CA et AG :

Nous avons essayé de planifier 2 CA annuels. Il faut en planifier au moins un, complété d'échanges supplémentaires par mails à minima. Pour l'AG, malgré la période de congés scolaires pour Paris et autres, la date a été bien honorée. Pourquoi ne pas la reconduire ?

- CA en septembre/octobre ?
- AG dernier WE de février ?

Conclusion: La date du C.A n'est pas définie. Ce sont les amis du Canal du Nivernais qui assureront l'A.G. 2024. (Prévision A.G. + visite)

Sujets mis en sommeil :

- L'achat de fanions :

- L'achat de gilets :
- Le projet d'exposition :
- Le développement de la signalétique :
- L'achat/vente d'accessoires :
- L'achat/vente des livres de JP.Pestie :

Conclusion : la réunion de bureau se termine à 12h30 avec un repas prévu à Mehun-sur-Yèvre.

Madeleine THONNIET

Secrétaire.